

«Challenge»: la nouvelle fonction de l'application mobile pour les participants :

Vous recherchez la personne qui « bouge » le plus de votre société ou de votre entreprise ? Tu aimerais savoir si tu accumules plus de minutes de mouvement que les membres de ta famille ou que tes amis ? Avec la nouvelle fonction disponible dans l'application mobile pour les participants, tu peux créer un challenge et inviter tes amis, ta famille, les membres de ton club ou des collègues de travail – celui qui accumulera le plus de minutes de mouvement dans le temps fixé, remportera le challenge ! et toutes les minutes accumulées de tous les participants iront automatiquement sur le compte de la commune choisie!

Voici comment fonctionne le «Challenge»:

Télécharge l'application mobile du « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » et crée ton compte personnel. Tu as alors la possibilité de créer un ou plusieurs « Challenge » et d'inviter différentes personnes à rejoindre le défi. Tu peux inviter le nombre de personnes que tu souhaites.

Fonctionnement

1. Créer le challenge et donne lui un nom.
2. Détermine la durée et une date de début et de fin pour ton „Challenge“ (le défi doit avoir lieu entre le 1^{er} mai et le 2 juin)
3. Invite une ou plusieurs personnes à rejoindre ton « Challenge »
4. Pour pouvoir rejoindre le «Challenge» la/les personne(s) que tu auras invité doit/doivent avoir téléchargé l'application mobile et avoir créé un compte personnel.
5. Dès que le «Challenge» démarre, toutes les minutes de mouvement qui sont effectuées avec l'application mobile vont sur le compte personnel du participants
Les minutes de mouvement peuvent être accumulées de différentes manières:
 - Des affiches self-scanning sont disponibles et réparties dans toutes les communes participantes. Les lieux des stations self-scanning sont indiqués sur le site internet respectif des communes (<http://www.duelintercommunalcoop.ch/communes> - choisir la commune puis « activités »). Grâce à l'application mobile pour participant, tu peux scanner le code QR de l'affiche pour faire démarrer le chrono lorsque tu commences ton activité (jogging, ballade, vélo, etc.). Lorsque tu as terminé ton activité, scanne encore une fois le code QR pour stopper le chrono. Les minutes de mouvement que tu auras accumulé seront comptabilisées pour le challenge et iront également sur le compte de ta commune.
 - Un timing-badge électronique est intégré dans ton compte personnel de l'application mobile. Lorsque tu participes à une manifestation organisée par la commune tu peux présenter ton timing-badge électronique à la place de prendre une carte de timing-badge disponible sur place. Le responsable de la manifestation pourra scanner ton timing-badge en début et en fin de programme. Les minutes de mouvement que tu auras accumulé seront comptabilisées pour le challenge et iront également sur le compte de ta commune.
6. Dans l'app mobile, tu peux consulter en tout temps le classement actuel du „Challenge“ avec ton résultat et le résultat de tes adversaires.
7. Dès que le «Challenge» est terminé, le classement final sera affiché dans l'app mobile. Tu peux bien sûr continuer à accumuler des minutes de mouvement pour ton compte personnel et pour ta commune mais elles ne seront plus comptabilisée pour le « Challenge » terminé.

Les participants peuvent quitter un «Challenge» à tout moment. Inviter des personnes supplémentaires, modifier le „Challenge“ ou annuler le „Challenge“ sont des fonctions réservées à la personne qui a créé le « Challenge ».